

À une séance spéciale du Conseil de Bristol tenue à l'Hôtel de ville le 15 mai 2012 à 18h00, selon le Code municipal, étaient présents le Maire Brent Orr, et les Conseillers Steve Forbes, Colette O'Malley, Greg Graham, Brian Drummond et Debbie Kilgour. Le Conseiller Keith Smith n'a pu y assister.

- (12-05-94)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'adopter l'ordre du jour. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (12-05-95)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'accorder le contrat pour le pavage du chemin Elmside à Terra Location Inc. pour un montant de 228 903.16\$, taxes incluses. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (12-05-96)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de faire un appel de soumissions pour tester l'asphalte et la fondation de gravier pour le pavage du chemin Elmside. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (12-05-97)** Il est proposé par le Conseiller Drummond de demander une estimation de Jason Hynes Construction Inc. pour le coût ou rétablissement de l'entrée de Pat Lachappelle située au 7 chemin Elmside. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (12-05-98)** Il est proposé par le Conseiller Drummond de refuser la demande des participants de Première Nations de Bay-to-Bay Flotilla pour camping et un feu de joie au parc McClellan selon les recommandations de notre chef pompier, Kevin Kluke, car cela créerait un précédent indésirable et il y a d'autres options disponible pour une accommodation de camping à Norway Bay. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (12-05-99)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de refuser la demande de l'école St. Mary's de Quyon pour organiser un B.B.Q. avec baignade au parc McClellan et au quai car notre assurance responsabilité ne couvre pas ces activités. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (12-05-100)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'engager un consultant extérieur pour inspecter les lots 10-50 et 10-51 et les lots contigus. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (12-05-101)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de lever la séance. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

